



# Rapport trimestriel

## Deuxième trimestre de 2015

# DANS CE RAPPORT

## Sécurité



*Jetez un coup d'œil à notre dernière initiative de sécurité en ligne*



## Équilibre



*Étude de l'actif et du passif prévue pour bientôt*

*Si vous avez des questions ou des suggestions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous. Nous aimerions avoir de vos nouvelles!*



**Pour nous joindre**

## Plus de détails

*États financiers, fiches de résultats, faits en bref et plus*

# Mot du président et chef de la direction

## *La collaboration pour promouvoir la sécurité*

Les Néo-Brunswickois sont fiers de ce qu'ils font. C'est au travail qu'ils démontrent leurs compétences, et c'est en travaillant qu'ils contribuent à la société et, surtout, qu'ils font vivre leur famille.

À Travail sécuritaire NB, la santé et la sécurité sont au cœur de tout ce que nous faisons, et nous en sommes fiers. Nous avons toujours cru que pour établir une culture de sécurité au travail, il fallait concentrer nos efforts sur l'éducation. En 2014, plus de 4 000 personnes ont participé à nos ateliers dans l'ensemble de la province, soit une augmentation de presque 35 % par rapport à 2013. Un total de 6 273 jeunes ont participé à des cours en ligne sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail et d'orientation en matière de sécurité offerts grâce à notre partenariat avec la New Brunswick Construction Safety Association et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Il s'agit d'une augmentation de plus de 25 % comparativement à 2013.

Une main-d'œuvre renseignée est une main-d'œuvre qui travaille de façon plus sécuritaire. C'est la raison pour laquelle nous avons collaboré avec le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail pour lancer le Guide sur la législation en matière d'hygiène et de sécurité au travail en juin. Ce portail à guichet unique a été spécialement conçu pour votre téléphone ou tablette, et vous permet d'avoir facilement accès aux sujets de sécurité les plus courants, qui sont rédigés en langage simple. Dans ce rapport, nous parlerons à l'équipe qui a aidé à créer cet outil.

Nous jetterons également un coup d'œil à nos affaires financières. La stabilité financière permet de concentrer sur les choses importantes, comme l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail ainsi que les prestations offertes aux travailleurs. Sans cette stabilité, il est difficile de penser à autre chose.



**Gerard M. Adams**  
**Président et chef de la direction**

Heureusement, Travail sécuritaire NB est financièrement stable, grâce en grande partie à sa stratégie de placements structurée et à l'approche à long terme du conseil d'administration envers la gestion du risque et du rendement des placements. Cette année, nous effectuerons une étude de l'actif et du passif pour aider le conseil à déterminer une composition de l'actif appropriée en tenant compte de sa tolérance à l'égard du risque, de nos obligations envers les travailleurs blessés et de la situation financière de Travail sécuritaire NB. Dans ce rapport, nous nous entretiendrons avec notre trésorier au sujet de cette approche méthodique et de l'importance de l'étude de l'actif et du passif.

Au nom de Travail sécuritaire NB, je vous souhaite une journée de travail sécuritaire. Si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous. Nous serions heureux de vous aider.

Le président et chef de la direction,

**Gerard M. Adams**



# BUT : SÉCURITÉ

**Nos mesures concrètes en vue d'atteindre une culture de travail sécuritaire donneront lieu à une réduction du nombre de blessures subies au travail.**

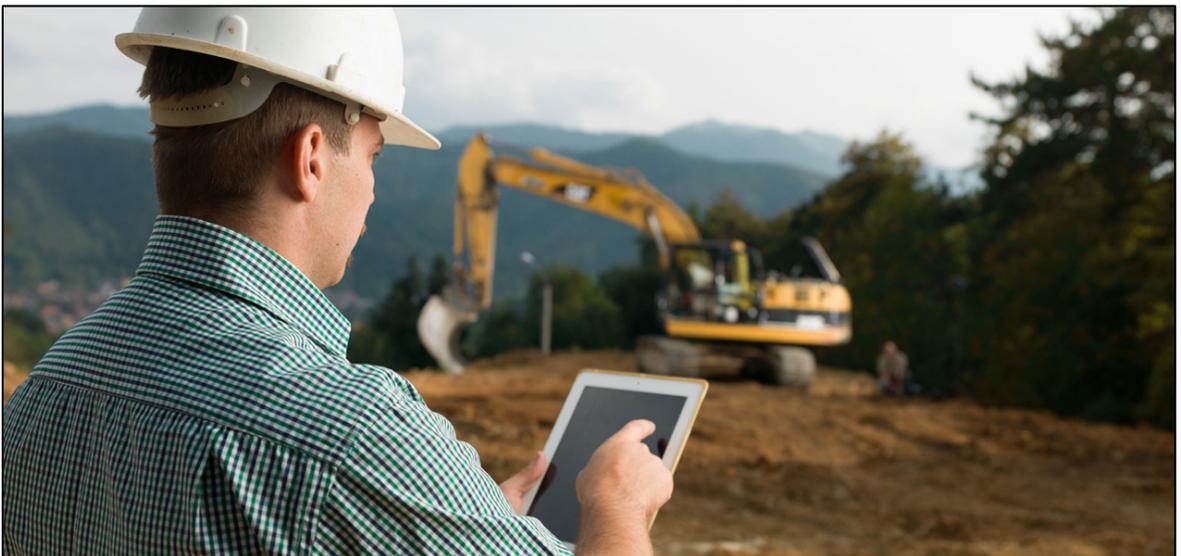
***La santé et la sécurité sur les chantiers néo-brunswickois – il existe un outil en ligne pour ça!***

**D**ans le monde de la santé et de la sécurité au travail qui évolue sans cesse, les outils en ligne deviennent de plus en plus courants. Les travailleurs et les employeurs se servaient autrefois de documents imprimés pour assurer que leurs activités étaient conformes aux lois en matière d'hygiène et de sécurité. Cependant, ils se tournent de plus en plus vers la technologie mobile.

C'est la raison pour laquelle Travail sécuritaire NB et le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail ont collaboré pour lancer le Guide sur la législation en matière de santé et de sécurité au travail au printemps. Le guide, conçu spécialement pour les téléphones intelligents et les tablettes, met à la portée des utilisateurs des interprétations, des lois et d'autres ressources liées à plus de 30 sujets de sécurité.

« Nous savons tous que la technologie évolue plus rapidement que jamais », a expliqué la vice-présidente aux Services de travail sécuritaire, Shelly Dauphinee. « Et nous reconnaissons que la santé et la sécurité au travail doivent suivre le pas. C'est pourquoi, après des mois de recherche et de consultation, nous avons lancé cet outil, qui permettra aux gens de travailler de façon plus sécuritaire, et ce, dans les limites de la loi. »

Une agente de santé et de sécurité au Service de la conformité et de l'examen des règlements, Angela Francoeur, a indiqué que les utilisateurs ont réagi à l'outil en ligne exactement comme elle l'espérait.



# BUT : SÉCURITÉ

Au fil des ans, divers intervenants ont manifesté un intérêt à avoir des ressources plus faciles à utiliser portant sur des sujets de santé et de sécurité au travail.

« Les temps ont changé. De nos jours, les gens s'attendent à ce qu'on réponde à leurs questions rapidement et de façon fiable. C'est cette valeur que l'outil apporte à la table. »

Pour comprendre ce que M<sup>me</sup> Francoeur veut dire, vous n'avez qu'à consulter la version imprimée du *Règlement général 91-191*, qui englobe la plupart des exigences en matière de santé et de sécurité établies en vertu de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*. Il s'agit d'un document de 246 pages, qui comporte 377 articles, et qui porte sur une grande variété de sujets, y compris l'exposition au bruit, la protection contre les chutes, le verrouillage, la sécurité électrique, l'accès à de l'eau potable et les exigences quant aux toilettes.

« Il n'est pas très pratique d'essayer de trouver une disposition précise dans un document si volumineux », a expliqué M<sup>me</sup> Francoeur. « L'avantage du nouvel outil est qu'il est facile à utiliser. Vous pouvez vous servir de votre téléphone ou tablette au lieu d'un gros cartable épais. L'outil met à la portée de la main les sujets de sécurité les plus populaires, que vous pouvez consulter dans la langue de votre choix. »



**L'outil en ligne n'est pas seulement plus facile à utiliser, il est plus respectueux de l'environnement puisqu'il permet également de réduire la consommation de papier.**

Tom Coughlan est d'accord. M. Coughlan, un gestionnaire chez Marque Construction à Saint John, a siégé au comité technique représentant l'industrie de la construction à titre d'employeur pendant la phase d'élaboration de l'outil. Selon lui, il existait un besoin pour un outil du genre depuis longtemps.

« Les gens ont toujours essayé de trouver des façons de rendre leur vie plus facile et leur travail plus sécuritaire. Je pense que l'outil fera les deux. Nous savons que le gros cartable noir était intimidant et difficile à consulter. »

M. Coughlan a expliqué qu'à l'heure actuelle, l'outil vise surtout l'industrie de la construction, mais qu'il présente des sujets généraux qui peuvent intéresser tous les lieux de travail de la province.

« Nous voulons faire savoir à plus de lieux de travail qu'il existe une autre option. »

## Cible relative à la sécurité

À la fin de juin 2015, le taux de blessures estimatif de la province s'élève à 3,19 par 100 équivalents temps plein. Ce chiffre est inférieur à celui pour le deuxième trimestre de 2014 (2,87) et à la cible de 3,05 pour 2015.



**Cliquez ici pour obtenir d'autres données sur la sécurité.**



# BUT : SÉCURITÉ

Shelly Dauphinee de Travail sécuritaire NB explique que l'organisme considère ce genre d'initiatives comme la voie de l'avenir. En fait, on planifie déjà l'élargissement de l'outil mobile.



**Vice-présidente aux Services de travail sécuritaire  
Shelly Dauphinee**

« La livraison mobile est une occasion importante d'atteindre les gens et d'offrir un service plus efficace. Il est plus probable que les personnes qui intègrent le marché du travail aujourd'hui connaissent les technologies mobiles. Nous pouvons donc leur offrir des renseignements de la façon dont ils préfèrent. »

M<sup>me</sup> Dauphinee explique que dans le cadre du modèle d'amélioration continue et des efforts en matière d'engagement des intervenants, Travail sécuritaire NB cherche à obtenir des commentaires des utilisateurs afin de déterminer les endroits où on pourrait apporter des améliorations.

« Nous ne faisons qu'effleurer quelques-unes des possibilités que ces produits peuvent offrir. L'outil deviendra une application sur les appareils iPhone et Android à l'avenir. Il sera donc vraiment à la portée de la main. Nous encourageons fortement les utilisateurs à télécharger l'application et à nous faire savoir comment nous pouvons continuer à l'améliorer. »

## TRAVAILLER INTELLIGEMMENT, DÈS LE DÉBUT

Travail sécuritaire NB aimerait féliciter Chanel Brideau, une élève de l'école Polyvalente W.-Arthur-Losier, à Tracadie-Sheila, qui a mérité une médaille d'argent dans la catégorie de la sécurité au travail lors des 21<sup>e</sup> Olympiades canadiennes 2015 du concours de sécurité sur le lieu de travail de Compétences Canada.

Chanel était l'une de 33 participants du Nouveau-Brunswick qui ont démontré leurs compétences lors du concours national qui a eu lieu du 27 au 30 mai, à Saskatoon, en Saskatchewan.

Il s'agissait d'un grand moment pour la coordonnatrice des programmes à l'intention de la jeunesse de Travail sécuritaire NB, Jessica Brodie.

« Le fait que Chanel ait été reconnue à ce concours est extrêmement encourageant puisqu'elle représente l'avenir de la main-d'œuvre canadienne, une main-d'œuvre qui, avec l'aide d'ambassadeurs comme elle, accordera une plus grande importance à la santé et à la sécurité au travail. »

Pour obtenir plus de détails sur la soumission gagnante de Chanel, allez à [securitejeunesse.nb.ca](http://securitejeunesse.nb.ca).



# BUT : ÉQUILIBRE

**Nous garantissons les meilleures prestations possibles aux travailleurs blessés tout en gardant les taux de cotisation des employeurs aussi bas que possible.**

***La stratégie de placement et la politique de capitalisation solide de Travail sécuritaire NB assurent la viabilité à long terme du régime.***

L'un des plus importants défis du régime d'indemnisation des travailleurs consiste à établir un équilibre entre les intérêts de deux grands groupes d'intervenants, c'est-à-dire les employeurs, qui financent le régime, et les travailleurs, à qui des prestations sont versées à la suite d'une blessure subie au travail. Non seulement le conseil d'administration doit-il rendre des comptes aux intervenants, mais il doit étudier l'effet des décisions prises aujourd'hui sur les générations futures.

« C'est un défi, mais grâce au processus de planification stratégique efficace, à l'élaboration de politiques justes et aux pratiques de déclaration financière transparentes de Travail sécuritaire NB, l'organisme est bien équipé pour relever le défi », a indiqué le vice-président aux Services généraux et principal agent financier, Tim Petersen.

« Qu'il s'agisse de l'établissement des taux de cotisation ou de la gestion des placements, nos résultats positifs découlent tous de décisions éclairées et méthodiques, ce qui aide à assurer une stabilité financière continue et, par conséquent, un régime d'indemnisation des travailleurs durable qui continuera d'exister dans un avenir prévisible. »

M. Petersen a indiqué que les revenus de Travail sécuritaire NB proviennent de deux sources principales, soit la cotisation des employeurs et le revenu des placements. Des gestionnaires de placements indépendants de l'extérieur gèrent et

investissent le revenu des cotisations selon une stratégie de placement à long terme et des politiques établies par le conseil d'administration de Travail sécuritaire NB. Ce revenu sert à verser des prestations aux travailleurs blessés, et à offrir des services de santé et de sécurité au travail.

Le trésorier de Travail sécuritaire NB, Mike MacFarlane, voit aux activités de placement, aux mouvements de la trésorerie et aux processus de financement à court terme. Son but ultime est d'assurer que les placements de Travail sécuritaire NB sont accessibles au besoin et produisent un rendement suffisant pour satisfaire aux prestations des travailleurs blessés.



**Tim Petersen**  
**Vice-président aux Services généraux**

## **Cible relative à l'équilibre**

**La cible de Travail sécuritaire NB est de maintenir une dette provisionnée à 110 %. À la fin de 2014, la position de capitalisation se chiffrait à 137,3 %.**



**Cliquez ici pour obtenir d'autres données sur l'équilibre.**



# BUT : ÉQUILIBRE

Il affirme que le plus grand défi est de respecter la discipline quant aux placements de l'organisme et ce, à long terme, dans un environnement qui est souvent volatile.

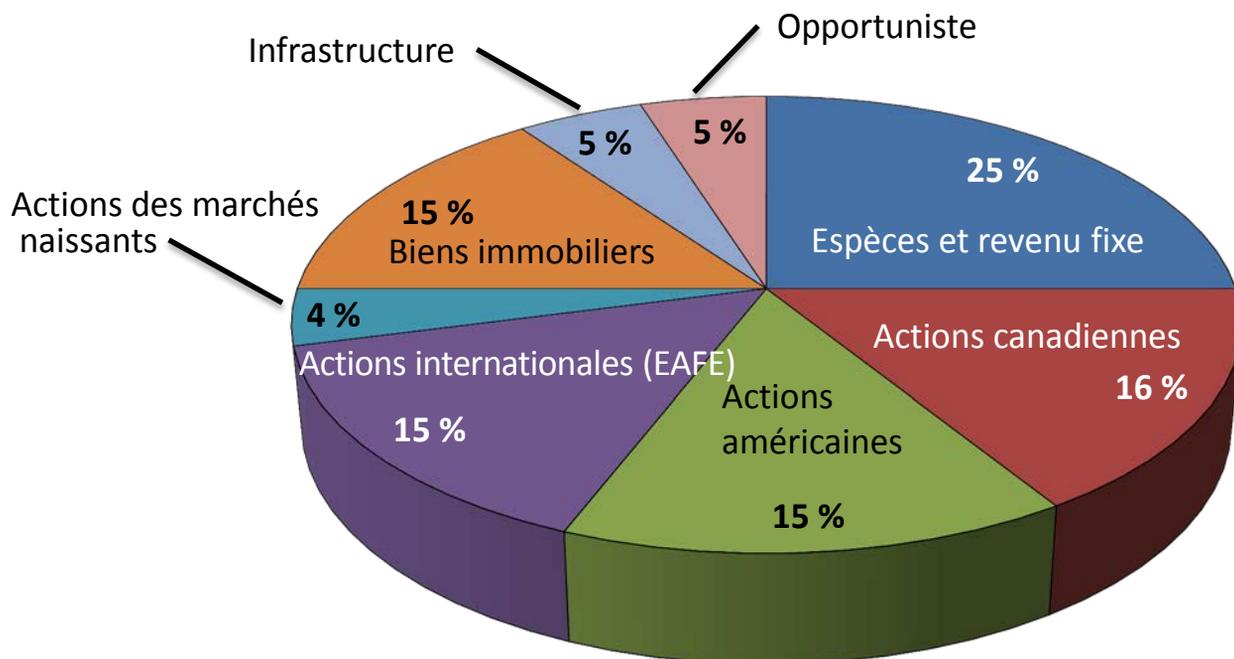
« L'actif dans lequel nous avons investi a une forte probabilité de réaliser nos objectifs de rendement à long terme, mais il peut être très volatile à court terme, ce qui peut entraîner des fluctuations considérables au niveau de la capitalisation. »

Un parfait exemple est la crise financière de 2008, lorsque le pourcentage de capitalisation de Travail sécuritaire NB a chuté à 87,7 %. Cependant, grâce à une approche méthodique, le portefeuille est demeuré actif et les marchés des actions ont rebondi. Cinq années plus tard, le pourcentage de capitalisation de l'organisme se chiffrait à 138,2 %.

C'est l'une des raisons pour laquelle Travail sécuritaire NB a pu réduire le taux de cotisation moyen avec le temps.

« Après avoir connu d'importantes pertes, il serait facile de laisser la peur dicter le processus de prise de décision et de s'éloigner de notre processus à long terme solide. Dans la même veine, avec un pourcentage de capitalisation de 138 %, il serait facile de laisser une trop grande confiance jouer sur le processus de prise de décision. »

Le conseil de Travail sécuritaire NB comprend ce défi, et il croit que la composition de l'actif est l'un des facteurs les plus importants qui a un effet sur le risque et le rendement. Par conséquent, il entreprendra une étude de l'actif et du passif plus tard cette année, avec l'aide d'un expert-conseil indépendant, afin d'assurer que sa stratégie de placement est toujours appropriée étant donné le climat économique actuel.



Composition de l'actif selon la politique actuelle de Travail sécuritaire NB



# BUT : ÉQUILIBRE

Après la dernière étude effectuée en 2011, le conseil a affecté 5 % à une nouvelle catégorie d'actif, soit l'infrastructure, et un 5 % additionnel aux biens immobiliers. Pour financer ces changements, le conseil a réduit les obligations et les actions de 5 %. Ces mesures réduisent la probabilité que Travail sécuritaire NB ne devienne sous-capitalisé ainsi que la volatilité des taux de cotisation annuels.

« Ces catégories d'actif, qui ont des propriétés de couverture du risque d'inflation, ont été ajoutées pour améliorer la diversification de l'ensemble du portefeuille », a expliqué M. MacFarlane. « La plupart des engagements de Travail sécuritaire NB sont indexés en fonction de l'inflation. Par conséquent, l'actif comportant des flux de rendement qui augmentent selon l'inflation correspondent bien aux engagements et aident à réduire le risque d'inflation. »

M. MacFarlane a indiqué qu'on s'attend à un certain degré de volatilité relativement au niveau de capitalisation étant donné la composition de l'actif que le conseil a adoptée.

« En se fondant sur des études antérieures, le conseil a choisi une composition de l'actif et une politique de capitalisation qui devraient permettre d'atteindre le niveau de rendement cible tout en maintenant un niveau de volatilité acceptable. »

« Le niveau de capitalisation serait très stable si le rendement du fonds d'investissement se chiffrait à 6,6 % chaque année. Cependant, il n'existe aucun actif qui produira un rendement sans risque de 6,6 %. Le conseil investit donc les cotisations perçues à des fins de versements futurs dans un portefeuille diversifié d'obligations, d'actions, de biens immobiliers et d'infrastructure de façon à obtenir un rendement de 6,6 % à long terme. »



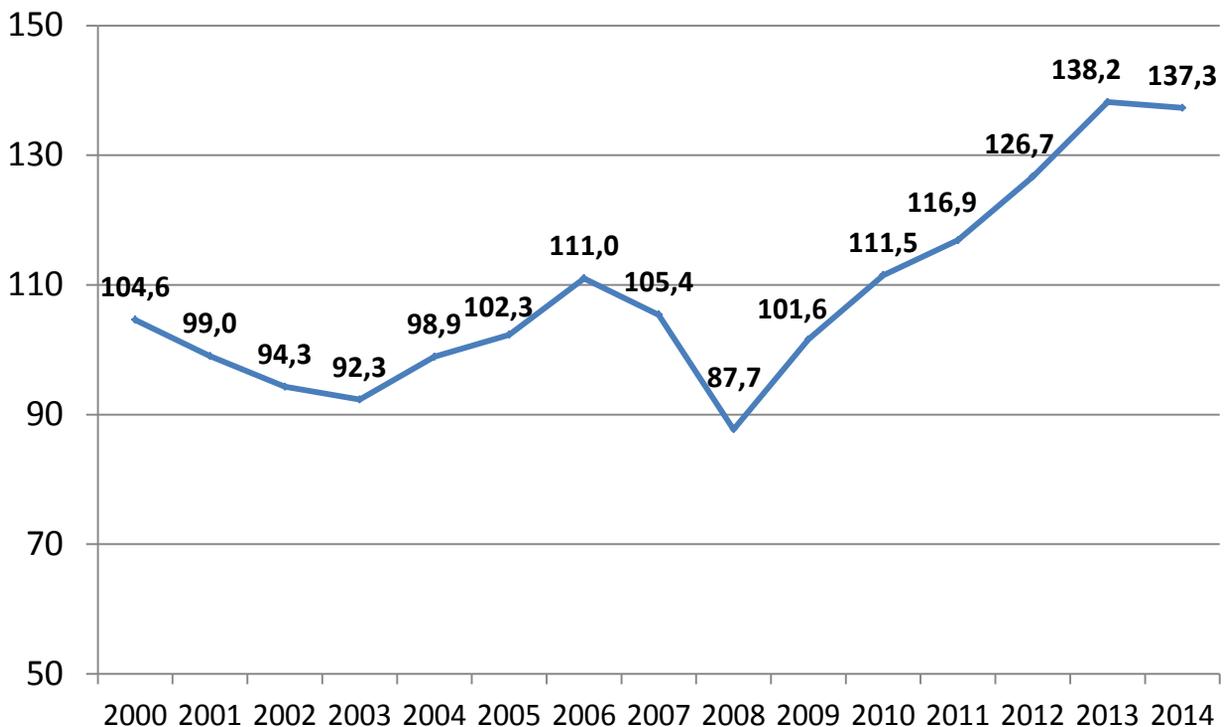
# BUT : ÉQUILIBRE

Cependant, étant donné la nature cyclique des marchés, même si le rendement moyen se chiffre à 6,6 %, les rendements annuels fluctueront considérablement.

« Des rendements solides lors d'années favorables feront augmenter le niveau de capitalisation bien au-delà de la cible de 110 % fixée par le conseil, et le pourcentage chutera à moins de 100 % lors d'années défavorables. »

On s'attend à cette volatilité au niveau de la position de capitalisation en raison de la volatilité inhérente des placements. « Par exemple, lorsque le pourcentage de capitalisation est de beaucoup supérieur à la cible de 110 %, cela ne signifie pas nécessairement que des fonds supplémentaires sont disponibles », a expliqué M. MacFarlane. « Cela pourrait simplement indiquer que l'organisme a connu une période de rendements de placements solides, lesquels seront contrebalancés par des rendements faibles à l'avenir. »

## Historique du niveau de capitalisation (en pourcentage)



# BUT : ÉQUILIBRE

« Et lorsque le niveau de capitalisation est inférieur à 100 %, cela ne signifie pas nécessairement que nous manquerons de fonds. Il se peut que nous ayons connu une période où les rendements de placements étaient faibles, et qu'ils seront compensés par des rendements futurs solides. »

M. MacFarlane affirme que par le biais de politiques de placements et de financement méthodiques, le conseil d'administration de Travail sécuritaire NB essaie de réduire cette volatilité le plus possible, tout en visant toujours un taux de rendement et un taux de cotisation moyen acceptables.

« Cet équilibre entre le taux de rendement et la volatilité pour atteindre la cible au niveau du portefeuille de placements (par le biais de la décision relative à la composition de l'actif) et les taux de cotisation est l'une des décisions les plus importantes du conseil. Il doit faire preuve de jugement pour assurer un équilibre. »

Qu'est-ce que tout cela signifie pour les employeurs et les travailleurs? « Tout se résume à la stabilité à long terme », a expliqué le vice-président aux Services généraux et principal agent financier, Tim Petersen.

« En maintenant l'approche méthodique en ce qui a trait au portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB, nous pouvons aider à réduire la volatilité au niveau du bénéfice d'exploitation et à garder les taux de cotisation des employeurs bas, et ce, tout en assurant les prestations des travailleurs blessés. »

## PRINCIPES DE BASE DE L'ÉQUILIBRE

- Le niveau de capitalisation de Travail sécuritaire NB représente habituellement la différence entre le total de l'actif et le total du passif. Le total du passif désigne les coûts futurs estimatifs pour toutes les réclamations existantes, tandis que la totalité de l'actif comprend le portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB et les autres éléments d'actif.
- Lorsque le total du passif dépasse le total de l'actif, il s'agit d'une dette non provisionnée. Lorsque le total de l'actif est supérieur au total du passif, il s'agit d'un excédent.
- La politique de capitalisation de Travail sécuritaire NB précise un objectif de capitalisation (pourcentage de l'actif sur le passif) de 110 %. Cet excédent permis d'actif sur le passif atténue les effets de fluctuations d'un exercice à un autre, assurant ainsi la stabilisation des taux de cotisation et offrant une meilleure garantie que les prestations accordées seront assurées.



# PLUS DE DÉTAILS



Faits en bref



Pour nous joindre



États financiers



Gouvernance de qualité



Équilibre



Sécurité



Retour au travail



Service



Satisfaction et engagement des employés

## Historique des taux de cotisation



Rapport annuel  
2014 de Travail  
sécuritaire NB



Rapport trimestriel de  
Travail sécuritaire NB –  
Premier trimestre

